



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : SEE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 24/04/2020, 03/07/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Technicien Énergies Renouvelables et Eco-Construction (TERECO)	Régis OLIVES	PR	Maxime PERIER-MUZET (VP)* Jean-Marie MANCAUX	MCF IGE contractuel

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 Le Président
Yves AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : SEE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 24/04/2020, 03/07/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Plongée Scientifique en Environnement Marin (PSEM)	Philippe LENFANT	PR	Gilles SARAGONI (VP)* Marion JARAYA Martin DESMALADES	IGE (CNRS) MCF TECH (CNRS)

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 

Le Président
Yvan AUGUET